Ville d'ECKBOLSHEIM

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE D'ECKBOLSHEIM

COMPTE-RENDU
des délibérations du Conseil municipal
du 24 juin 2019

Séance du lundi 24 juin 2019 à 20 h,
Mairie d'Eckbolsheim

Après convocation légale, sous la présidence de M. André LOBSTEIN, Maire

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 16 puis 17

Conseillers absents : 13 puis 12

Présents (16 puis 17) : André LOBSTEIN, Isabelle HALB, Ghislain LEBEAU, Michèle MERLIN, Marie-Isabelle CACHOT, Guy SPEHNER, Natalia GHESTEM, René FREISZ, Christine SCHIRRER *(à partir de la DCM 41/2019)*, Isabelle MERTZ, Jean-Bernard HAMANN, Emmanuelle DOCREMONT, Jérémy GRASSER, Francis VOLK, Marc TEYCHENNE, Elodie BOUDAYA, Véronique MAUCLAIRE-BELLOT.

Absents excusés (11 puis 10) : Thierry ERNWEIN, Francis RICHERT, Daniel EBERHARDT, Jean-Jacques KRAFT, Yves BLOCH, Christine SCHIRRER *(DCM 40/2019)*, Martine RUHLIN, Valéry De MARCH, Valérie LESSINGER, Fabrice MAZZA, Nathalie FROMEYER,

Absents non excusés : (2) Jean-Marc HERR, Alain BOSCH.

Procurations (8) : Thierry ERNWEIN à Ghislain LEBEAU, Francis RICHERT à Natalia GHESTEM, Daniel EBERHARDT à Marie-Isabelle CACHOT, Jean-Jacques KRAFT à Michèle MERLIN, Yves BLOCH à André LOBSTEIN, Martine RUHLIN à Isabelle MERTZ, Valéry De MARCH à Isabelle HALB, Valérie LESSINGER à Guy SPEHNER.

ORDRE DU JOUR

N°	OBJET
/	Désignation du secrétaire de séance
DCM 40/2019	Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil municipal du 13 mai 2019
DCM 41/2019	Affaires du personnel : créations et suppressions de postes
DCM 42/2019	Subvention : classe découverte et séjour
DCM 43/2019	Subvention : valorisation du patrimoine
DCM 44/2019	Subventions : associations extérieures
DCM 45/2019	Subvention : fête de l'école élémentaire
DCM 46/2019	Subvention : SAP 67
DCM 47/2019	Décision modificative exercice 2019 : virement de crédits dépenses imprévues (investissement)

DCM 48/2019	Loyers et redevances 2019-2020
DCM 49/2019	Exposition de peinture et de sculpture : prix artistiques communaux 2019
DCM 50/2019	Maison de la petite enfance : rapport annuel du délégataire pour l'année 2018
DCM 51/2019	Le Moulin à Musique : tarifs 2019/2020 et projet d'établissement 2019-2024
DCM 52/2019	Désaffectation de l'école maternelle du Vieux Moulin
DCM 53/2019	Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (CPPA)
DCM 54/2019	Régularisation foncière – Acquisition foncière sur le ban communal d'Eckbolsheim (EMS)
/	Questions orales
/	Informations au titre des délégations données au Maire
/	Informations de la municipalité

M. le Maire André LOBSTEIN ouvre la séance du Conseil municipal à 20h08.

Sur proposition de M. le Maire, Mme Isabelle MERTZ est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

M. le Maire André LOBSTEIN donne ensuite lecture des procurations qui lui sont parvenues avant la séance.

La proposition de modifier le point *« DCM 41/2019 : Affaires du personnel : créations et suppressions de postes »* à l'ordre du jour de la séance par M. le Maire est adoptée à l'unanimité (24 POUR).

DCM 40/2019	**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2019**

ADOPTE A L'UNANIMITE (24)

DCM 41/2019	**AFFAIRES DU PERSONNEL : CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Décide de créer les postes suivants à compter du 1er juillet 2019 :*
  - *1 poste permanent d'adjoint technique de 35/35ème (catégorie C) ;*
  - *1 poste permanent d'adjoint administratif de 17,5/35ème (catégorie C) ;*
  - *2 postes non permanents liés à l'accroissement temporaire d'activité d'adjoints d'animation de 35/35ème (catégorie C) ;*
  - *4 postes non permanents liés à l'accroissement temporaire d'activité d'adjoints d'animation de 30/35ème, 28/35ème, 24/35ème et 10/35ème (catégorie C).*
- *Décide de modifier, à compter du 1er septembre 2019 :*
  - *le coefficient d'emploi du poste d'adjoint d'animation territorial de 16,71/35ème à 11,77/35ème ;*
- *Décide supprimer les quatre postes suivants à compter du 1er juillet 2019 :*
  - *deux postes de rédacteur (catégorie B) de 20/35ème et de 35/35ème ;*
  - *deux postes d'animateur (catégorie B) de 20/35ème et de 35/35ème ;*
- *Décide de supprimer les trois postes suivants :*
  - *deux postes d'emplois d'avenir aux services techniques de 35/35ème à partir du 1er août 2019 ;*

- *un poste d'emploi d'avenir au Service Loisirs et Jeunesse de 35/35ème à compter du 1er octobre 2019 ;*

- *Modifie en conséquence le tableau des effectifs.*

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 42/2019	**SUBVENTION : CLASSE DECOUVERTE ET SEJOUR**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Vote la subvention suivante :*

Classes	Etablissement et nombre d'élèves	Montant (€)
Classe découverte à Bellecin 5 j (mai 2019)	Collège Katia et Maurice Krafft (23 élèves)	575

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 43/2019	**SUBVENTION : VALORISATION DU PATRIMOINE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Vote la subvention suivante :*

Ravalement de façades	Montant (€)
Annick MUNCH	498

(Total 498 €)

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 44/2019	**SUBVENTIONS : ASSOCIATIONS EXTERIEURES**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Vote les subventions de fonctionnement suivantes :*

100	Fondation Protestante Sonnenhof
100	Les Restos du Cœur
100	Association régionale « L'aide aux Handicapés Moteurs »
100	A SOS Femmes Solidarité (lutte contre les violences faites aux femmes)
100	AIDES Bas-Rhin
100	Croix-Rouge française

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 45/2019	**SUBVENTION : FETE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Décide de voter une subvention de 216,86 € à la FCPE pour la prise en charge de la sécurité de la fête de l'école élémentaire.*

ADOPTE A L'UNANIMITE (24)
1 ABSTENTION (M. HAMANN)

DCM 46/2019	**SUBVENTION : SAP 67**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Vote au bénéfice de l'association SAP 67 une subvention de 153,89 € pour les vêtements des membres secouristes (20% d'un montant maximal de 769,46 €) et une subvention de 200,09 € pour les bouteilles d'oxygène (20% d'un montant maximal de 1000,46 €).*

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 47/2019	DECISION MODIFICATIVE EXERCICE 2019 : VIREMENT DE CREDITS DEPENSES IMPREVUES (INVESTISSEMENT)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Vote le virement de crédits ci-dessus.*

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 48/2019	LOYERS ET REDEVANCES 2019-2020

Le Conseil municipal, après avoir délibéré ;

- *Approuve les tarifs afférents aux loyers et redevances pour l'année 2019/2020 (août 2019 – juillet 2020) joints ci-après.*

1) Loyers - Utilisateurs multiples

GYMNASE KRAFFT		
SALLE DES SPORTS COLLECTIFS	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
L'heure d'entraînement	2,25 €	2,28 €
Le match	8,00 €	8,12 €
Tournois et manifestations sportives (la journée)	59,46 €	60,35 €
L'heure de location exceptionnelle (non OMSALC)	19,02 €	19,31 €

COMPLEXE SPORTIF PIERRE SAMMEL		
SALLE DES SPORTS COLLECTIFS	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
L'heure d'entraînement	3,99 €	4,05 €
Le match	11,94 €	12,12 €
Tournois et manifestations sportives (la journée)	63,02 €	63,97 €
L'heure de location exceptionnelle (non OMSALC)	19,02 €	19,31 €
SALLE DES ARTS MARTIAUX	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
L'heure d'entraînement	3,56 €	3,61 €
L'heure de compétition	4,89 €	4,96 €
Tournoi (la journée)	43,07 €	43,72 €
L'heure de location exceptionnelle (non OMSALC)	19,02 €	19,31 €
SALLE DE MUSCULATION	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
L'heure	5,98 €	6,07 €
SALLE DE REUNION	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
L'heure	3,99 €	4,05 €
La journée	43,07 €	43,72 €
1h / semaine sur l'année	63,02 €	63,97 €
BAR	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
Journée	30,32 €	30,77 €

SALLE SOCIOCULTURELLE (locations annuelles)		
Grande salle	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
L'heure OMSALC	3,03 €	3,08 €
L'heure non-OMSALC	4,04 €	4,10 €
Petite salle	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
L'heure OMSALC	2,02 €	2,05 €

L'heure non-OMSALC	3,03 €	3,08 €
Petite salle + cuisine	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
L'heure OMSALC	4,04 €	4,10 €
L'heure non-OMSALC	5,05 €	5,13 €

SALLE SOCIOCULTURELLE (locations ponctuelles)		
Particuliers résidant à Eckbolsheim et associations de l'OMSALC (journée)	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
Petite salle	121,72	123,55
Petite salle pour AG	60,86	61,77
Grande salle	268,70	272,73
Grande salle pour AG	135,32	137,35
Cuisine	94,55	95,97
Petite salle + grande salle	383,32	389,07
Petite salle + cuisine	216,92	220,17
Grande salle + cuisine	361,30	366,72
Grande salle + petite salle + cuisine	484,97	492,24
Forfait week-end (grande et petite salles, cuisine)	800,00	812,00
Supplément sonorisation	28,49	28,92
Supplément vaisselle verrerie et couverts par élément	0,06	0,06
Supplément chauffage petite salle	25,91	26,30
Supplément chauffage grande salle	51,81	52,59
Caution location	150 €	
Caution état des lieux	100 €	

Les associations de l'OMSALC bénéficient pour elles-mêmes ou pour l'une de leurs sections, une fois par an, de la mise à disposition gratuite de la salle socioculturelle (avec cautions).

Personnes non domiciliées à Eckbolsheim et associations non-OMSALC (journée)	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
Petite salle	223,39 €	226,74 €
Petite salle pour AG	167,06 €	169,57 €
Grande salle	461,49 €	468,41 €
Grande salle pour AG	292,67 €	297,06 €
Cuisine	125,61 €	127,49 €
Petite salle + grande salle	678,58 €	688,76 €
Petite salle + cuisine	348,35 €	353,58 €
Grande salle + cuisine	585,34 €	594,12 €
Grande salle + petite salle + cuisine	811,96 €	824,14 €
Forfait week-end (grande et petite salles, cuisine)	1200	1 218,00 €
Supplément sonorisation	66,04 €	67,03 €
Supplément vaisselle verrerie et couverts par élément	0,06 €	0,06 €
Supplément chauffage petite salle	34,97 €	35,49 €
Supplément chauffage grande salle	69,93 €	70,98 €
Caution location	150 €	
Caution état des lieux	100 €	

SALLE CONCORDIA

GRANDE SALLE	Tarif 2018/2019	Tarif 2019/2020
L'heure d'entraînement	2,25 €	2,28 €
L'heure de match	3,88 €	3,94 €
Tournois et manifestations sportives (la journée)	59,46 €	60,35 €
L'heure de location exceptionnelle (non OMSALC)	10,10 €	10,25 €
PETITE SALLE	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
Tarifs horaires	2,00 €	2,03 €
SOUS-SOL	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
Locaux sous-sol (l'année) Hutzel's cabaret	745,52 €	756,70 €

ECOLE MATERNELLE DU VIEUX-MOULIN		
Salle du sous-sol	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
1h / semaine sur l'année	63,02 €	63,97 €
1h occassionnelle association affiliée OMSALC	5,98 €	6,07 €
1h occassionnelle association non affiliée OMSALC	8,81 €	8,94 €
1h / mois	12,06 €	12,24 €

2) Loyers - Locataires uniques

TENNIS CLUB ECKBOLSHEIM		
Tennis	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
Terrains et club-house	3 047,28 €	3 092,99 €

AMICALE DE BILLARD ECKBOLSHEIM		
Billard	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
Salle	730,06 €	741,01 €

FOOTBALL CLUB ECKBOLSHEIM		
Football	**Tarif 2018/2019**	**Tarif 2019/2020**
Club-house, Stade du Canal, Stade Robert Lienhardt (+ vestiaires et terrain synthétique)	2 311,99 €	2 346,67 €

Il est proposé de rajouter un tarif de location journalière hors agenda sportif du club résident (ex : tournois comités d'entreprise) :

* terrain synthétique : 200 €
* Stade du Canal : 250 €
* Stade Robert Lienhardt : 250 €

Majoration utilisation nocturne : + 50 €

3) Location - Matériel

Grande tente extérieure (l'unité)	Tarif 2018/2019	Tarif 2019/2020
Associations OMSALC (1 jour ou week-end)	57,73 €	58,60 €
Associations OMSALC (jour supplémentaire)	17,32 €	17,58 €
Autres Eckbolsheim (1 jour ou week-end)	115,45 €	117,18 €
Autres Eckbolsheim (1 jour supplémentaire)	34,62 €	35,14 €

Grille d'exposition (l'unité par jour)	Tarif 2018/2019	Tarif 2019/2020
1 grille métallique	12,48 €	12,67 €
2 charnières de fixation	2,08 €	2,11 €

La main d'œuvre et le transport sont à la charge du demandeur.

Le matériel loué est en bon état et reste sous l'entière responsabilité du locataire.

Toute détérioration ou perte lui sera facturée selon le coût du remplacement.

Minibus	Caution	Caution
Mise à disposition des associations OMSALC (1 fois par an, dans un rayon de 500 km aller-retour)	500,00 €	500,00 €

La mise à disposition ne peut avoir lieu que dans le cadre des activités de l'association.
Le véhicule prêté est en bon état et reste sous l'entière responsabilité du bénéficiaire, assuré à cet effet.

L'essence reste à sa charge et toute détérioration lui sera facturée.

4) Redevances et droits de place

MARCHE BIO ET TERROIRS	Tarif 2018-2019	Tarif 2019/2020
Tarif forfaitaire par marché	8,28 €	8,28 €
MARCHE DE NOEL	**Tarif 2018-2019**	**Tarif 2019/2020**
Forfait véhicule ou stand	12,78 €	12,78 €
Mètre linéaire	3,90 €	3,90 €
MANEGES ET CIRQUES	**Tarif 2018-2019**	**Tarif 2019/2020**
Tarif forfaitaire d'occupation au m² (structures entre 1 et 100 m²)	1,14 €	1,14 €
Tarif forfaitaire d'occupation au m² (structures de plus de 100 m²)	0,57 €	0,57 €
Journée cirque	45,46 €	45,46 €
COMMERCANTS AMBULANTS	**Tarif 2018-2019**	**Tarif 2019/2020**
Forfait journalier par véhicule < 5 mètres	12,78 €	12,78 €
Forfait hebdomadaire par véhicule < 5 mètres	31,06 €	31,06 €
Forfait mensuel par véhicule < 5 mètres	102,52 €	102,52 €
Forfait journalier par véhicule > 5 mètres	45,46 €	45,46 €
Forfait alimentation électrique (branchement monophasé)	5,67 €	5,67 €
Forfait alimentation électrique (branchement triphasé)	16,98 €	16,98 €

Pour encourager la poursuite de la réorganisation du messti annuel, il est proposé de maintenir des paliers liés aux droits de place des exposants et à leur nombre :

- jusqu'à 60 stands : forfait véhicule ou stand de 12,78 € + mètre linéaire de 3,90 €
- de 61 à 70 stands : forfait véhicule ou stand de 11,73 € + mètre linéaire de 3,50 €
- de 71 à 80 stands et plus : forfait véhicule ou stand de 10.20 € + mètre linéaire de 3 €

BIBLIOTHEQUE : DROITS DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION INTERNET (prix fixes)	Tarif 2018-2019	Tarif 2019/2020
Photocopie format A4	0,15 €	0,15 €
Photocopie format A3	0,30 €	0,30 €

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 49/2019	EXPOSITION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE : PRIX ARTISTIQUES COMMUNAUX 2019

Le Conseil municipal, après avoir délibéré ;

- *Fixe à 750 € le premier prix « Ville d'Eckbolsheim » pour le lauréat, en catégorie peinture ou sculpture, et à 500 € pour le 2ème prix « Ville d'Eckbolsheim », pour le lauréat en catégorie sculpture ;*
- *Décide d'intégrer l'œuvre d'art lauréate du premier prix « Ville d'Eckbolsheim » dans le patrimoine communal à l'issue de la manifestation.*

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 50/2019	MAISON DE LA PETITE ENFANCE : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE POUR L'ANNEE 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Prend acte du rapport annuel du délégataire pour l'année 2018.*

PRIS ACTE (25)

DCM 51/2019	LE MOULIN A MUSIQUE : TARIFS 2019/2020 ET PROJET D'ETABLISSEMENT 2019-2024

1. **Tarifs 2019-2020**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Vote les tarifs joints en annexe pour l'année 2019-2020.*

ECOLE DE MUSIQUE - TARIFS TRIMESTRIELS
ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

ACTIVITES	Résidents d'ECKBOLSHEIM et agents communaux			HORS VILLE
	Revenus non imposables (1) 60 % du tarif de base	Revenus imposables 100% du tarif de base	Réduction	150 % du tarif de base
Eveil musical ou orientation	31,99	53,31	10 % pour 2 élèves d'une même famille, 25 % pour 3 élèves ou plus d'une même famille	79,97
Formation musicale	48,62	81,04		121,56
Cycle traditionnel: formation musicale et instrument				
30 min	86,36	143,93		215,90
45 min	120,14	200,24		300,36
60 min	155,13	258,55		387,83
Cycle adultes et adolescents				
30 min	68,83	114,72		172,08
45 min	102,77	171,29		256,94
60 min	137,54	229,23		343,85
Préparation option bac	23,62	39,37		59,06
Pratiques d'ensemble : chorale adulte, orchestre à vent, orchestre jazz, atelier de percussions	17,59	29,31	Gratuit pour les inscrits à l'une des classes de l'école de musique (2)	43,97

ACTIVITES	Résidents d'ECKBOLSHEIM et agents communaux	HORS VILLE
		150 % du tarif de base
Ateliers, stages 10 h	43,51	65,27
Sorties	6 euros pour les - de 16 ans ou - de 26 ans munis d'une carte Atout'voir	

TARIFS TRIMESTRIELS REVISES MAJORES DE LA PRISE EN CHARGE DES DROITS DE REPRODUCTION (1,00 €/élève) DUS A LA SEAM

ACTIVITES	Résidents d'ECKBOLSHEIM et agents communaux			HORS VILLE
	Revenus non imposables (1) 60 % du tarif de base	Revenus imposables 100% du tarif de base	Réduction	
Eveil musical ou orientation	32,99	54,31	10 % pour 2 élèves d'une même famille, 25 % pour 3 élèves ou plus d'une même famille	80,97
Formation musicale	49,62	82,04		122,56
Cycle traditionnel: formation musicale et instrument				
30 min	87,36	144,93		216,90
45 min	121,14	201,24		301,36
60 min	156,13	259,55		388,83
Cycle adultes et adolescents				
30 min	69,83	115,72		173,08
45 min	103,77	172,29		257,94
60 min	138,54	230,23		344,85
Préparation option bac	24,62	40,37		60,06
Pratiques d'ensemble : chorale adulte, orchestre à vent, orchestre jazz, atelier de percussions	18,59	30,31	Gratuit pour les inscrits à l'une des classes de l'école de musique (2)	44,97

ACTIVITES	Résidents d'ECKBOLSHEIM et agents communaux	HORS VILLE
	Tarif unique	150 % du tarif de base
Ateliers, stages 10 h	44,51	66,27
Sorties	6 euros pour les - de 16 ans ou - de 26 ans munis d'une carte Atout'voir	

(NB : les tarifs sont arrondis au centième)

(1) Sur présentation de l'avis de non-imposition. Aucune autre réduction n'est possible.
(2) L'inscription dans une des classes de l'école de musique donne droit à la fréquentation gratuite des différentes classes d'ensemble

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

2. Projet d'établissement 2019-2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Adopte le nouveau projet d'établissement de l'école municipale de musique proposé en annexe.*

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 52/2019 | DESAFFECTATION DE L'ECOLE MATERNELLE VIEUX MOULIN

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Décide de fermer les locaux de l'école maternelle du Vieux Moulin à l'usage scolaire à compter du 8 juillet 2019.*

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 53/2019	CONTRAT DE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT (CPPA)

Le Conseil municipal, après avoir délibéré ;

- *Approuve :*
  - *la stratégie du Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement telle qu'exposée au présent rapport et dans le projet de contrat joint en annexe ;*
  - *le Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement, joint en annexe ;*
  - *la participation de la commune aux réflexions qui seront menées dans le cadre de l'Atelier des territoires.*
- *Autorise le Maire ou son/sa représentant(e) à signer le Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement joint en annexe, et ses éventuels avenants d'actualisation, entre l'Etat, la Région Grand-Est, le Conseil départemental, l'Eurométropole de Strasbourg et les communes concernées qui le souhaitent.*

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

DCM 54/2019	REGULARISATION FONCIERE – ACQUISITION FONCIERE SUR LE BAN COMMUNAL D'ECKBOLSHEIM (EMS)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- *Approuve les acquisitions de terrains à incorporer dans la voirie publique de l'Eurométropole de Strasbourg, s'agissant de voies aménagées dont le transfert de propriété reste à régulariser :*

  Rue de la Tuilerie :
  Section 6 n° 58(A)/15 de 0,12 are, lieu-dit : rue de la Tuilerie, sol
  Section 6 n° 58(B)/15 de 0,98 are, lieu-dit : rue de la Tuilerie, sol
  Section 6 n° 58(C)/15 de 0,92 are, lieu-dit : rue de la Tuilerie, sol
  Propriété de Madame Christine RICHERT épouse REIG pour ½ et de Madame Pascale RICHERT pour ½ ;

  Les parcelles seront acquises à l'euro symbolique en plein accord avec les propriétaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE (25)

	QUESTIONS ORALES

Aucune question orale n'a été posée.

	INFORMATIONS AU TITRE DES DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE

Liste des derniers marchés attribués :

- Rénovation éclairage public rue des Champs : Eiffage 39 870,87 € HT

	INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

Agenda :

- Mercredi 26 juin : conférence Université populaire consacrée à la Restauration au Kid Club à 19h.
- Vendredi 28 juin : fête de fin d'année scolaire de l'école élémentaire à partir de 18h.
- Lundi 1er juillet : Conférence de prévention pour les personnes âgées avec la gendarmerie de Wolfisheim à la petite salle socio-culturelle à 14h.

- Samedi 6 juillet : course à pied à partir de 18h, appelée EckboRun, organisée par EckboTeam sur un circuit au Niederholz.
- Dimanche 7 juillet : match amical Racing – Ile de la Réunion au Complexe Pierre Sammel organisé par le FC Eckbolsheim à 18h.
- Vendredi 13 juillet : bal populaire et feu d'artifice à l'occasion de la fête nationale, au gymnase Pierre Sammel à partir de 18h.
- Dimanche 8 septembre : marché aux puces organisé avec le handball club d'Eckbolsheim.

La date de la **prochaine séance du Conseil municipal** n'est pour le moment pas fixée.

Nouveau site internet :

Conformément au plan d'équipement 2019 prévoyant la refonte du site internet de la commune (www.eckbolsheim.com), un nouveau site web sera mis en ligne au courant du mois de juillet.

**
*

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire André LOBSTEIN remercie les membres du Conseil municipal pour leur présence, leur souhaite une bonne soirée et de bonnes vacances d'été. Il lève la séance à 20h50.

**
*

Le Maire
André LOBSTEIN

Date d'affichage : 27 juin 2019